

Conférence Nationale téléphonique du 16/03/2020

Compte-rendu de la conférence téléphonique organisée par le Directeur Général avec les secrétaires généraux des organisations syndicales représentatives à la DGFIP, le 16 mars 2020 à 16 heures 30.

Au cours de cette conférence, un certain nombre de points évoqués hier ont été précisés :

- le DG a recommandé aux DDFiP/DRFiP de rester en contact avec les représentants des sections syndicales locales
- s'agissant du plan de continuité de l'activité (PCA), un tableau de suivi des 4 catégories de personnel évoquées hier est en cours de consolidation nationale et devrait être connu sous 48 heures
- en matière d'équipements informatiques, la DG est en train d'examiner la possibilité d'ouvrir de nouvelles applications au travail à distance
- elle procède par ailleurs à un redéploiement des ordinateurs portables vers les personnels affectés sur des missions considérées comme prioritaires
- le DG a précisé que les collègues se trouvant dans la 4ème catégorie (non empêchés et non affectés sur des missions prioritaires) restent chez eux tant qu'ils ne sont pas sollicités pour venir en soutien sur des missions prioritaires
- pour les entretiens d'évaluation qui ne peuvent pas se tenir, la DG a décidé d'un report de la date de validation de 1 mois, ce délai étant prorogeable
- en réponse à certaines inquiétudes des comptables au regard de leur responsabilité personnelle et pécuniaire (dans le cadre de contrôles allégés, de délai de prescription, d'actes de recouvrement empêchés ou d'appels en justice), la DG examine différentes dispositions juridiques qui pourraient aider à passer le cap
- dans les équipes de renfort départemental (ERD), le recensement des différentes situations est en cours afin de mobiliser les ERD sur les missions prioritaires
- s'agissant du périmètre des missions prioritaires, il convient d'ajouter l'accueil téléphonique dans les SIP

Enfin, F.O.-DGFIP est intervenu sur le maintien de l'accueil général dans les trésoreries hospitalières pas toujours bien compris. La DG considère qu'il n'est pas possible d'organiser des accueils sur rendez-vous pour des usagers sortant de l'hôpital car cela compliquerait la tâche des agents hospitaliers déjà très fortement sollicités.

Le DG a conclu cette réunion en indiquant qu'un nouveau point serait fait demain, en principe à la même heure, et que tous les principes posés peuvent évoluer en fonction de la situation du moment. Il a aussi indiqué qu'en cas de confinement des populations, la DGFIP **devrait continuer à assurer ses missions prioritaires et que des laisser-passer seraient donnés aux agents affectés sur ces missions.**